

**ACLAM**

**ÉTATS FINANCIERS  
30 JUIN 2025**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
**ACLAM**

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme ACLAM (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'inscriptions et de dons desquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024, de l'actif à court terme au 30 juin 2025 et au 30 juin 2024 et des actifs nets au 30 juin 2025, au 30 juin 2024 et au 1er juillet 2023. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Autre point**

Les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2024 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 9 octobre 2024.

## **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Groupe RDL Troisrivières inc. <sup>(1)</sup>

Trois-Rivières  
Le 17 septembre 2025

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A140849

**ACLAM****Résultats****Exercice terminé le 30 juin****2025****2024**

(redressé)

**CHIFFRE D'AFFAIRES****Subventions**

|                                               |                     |              |
|-----------------------------------------------|---------------------|--------------|
| Ministère de l'Éducation du Québec            | <b>1 100 000 \$</b> | 1 100 000 \$ |
| Secrétariat à la Jeunesse                     | <b>175 000</b>      | 175 000      |
| Ministère de la Culture et des Communications | <b>31 145</b>       | 50 000       |
| Autres                                        | -                   | 2 200        |

**Inscriptions**

|                                               |                |         |
|-----------------------------------------------|----------------|---------|
| Improvincial                                  | <b>45 911</b>  | 44 585  |
| Communauté de pratique                        | <b>80 785</b>  | 14 811  |
| Apports reçus sous forme de biens et services | <b>217 321</b> | 132 910 |
| Dons                                          | <b>4 231</b>   | 1 156   |
| Matériel promotionnel                         | <b>20 041</b>  | 13 911  |
| Partenaires privés                            | <b>39 750</b>  | 30 500  |
| Récupération TPS-TVQ                          | <b>17 227</b>  | -       |
| Intérêts                                      | <b>22 698</b>  | 15 182  |
| Autres                                        | <b>1 972</b>   | 1 339   |

---

**1 756 081**1 581 594

---

**CHARGES**

|                                   |                  |           |
|-----------------------------------|------------------|-----------|
| Frais d'exploitation (annexe A)   | <b>1 594 637</b> | 1 373 767 |
| Frais d'administration (annexe B) | <b>75 826</b>    | 44 463    |

---

**1 670 463**1 418 230

---

**EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES****85 618 \$**163 364 \$

---

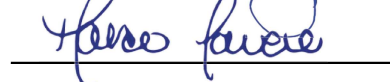
**ACLAM**  
**Évolution de l'actif net**  
**Exercice terminé le 30 juin**

|                                               | <b>Affectations<br/>internes</b> | <b>Investi en<br/>immobilisations<br/>corporelles</b> | <b>Non affecté</b> | <b>2025<br/>Total</b> | <b>2024<br/>Total<br/>(redressé)</b> |
|-----------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| <b>SOLDE AU DÉBUT</b>                         | <b>50 000 \$</b>                 | <b>5 595 \$</b>                                       | <b>291 101 \$</b>  | <b>346 696 \$</b>     | <b>183 332 \$</b>                    |
| Excédent des produits sur les charges         | -                                | (1 565)                                               | 87 183             | 85 618                | 163 364                              |
| Affectation de l'exercice                     | 100 000                          | -                                                     | (100 000)          | -                     | -                                    |
| Investissement en immobilisations corporelles | -                                | 4 462                                                 | (4 462)            | -                     | -                                    |
| <b>SOLDE À LA FIN</b>                         | <b>150 000 \$</b>                | <b>8 492 \$</b>                                       | <b>273 822 \$</b>  | <b>432 314 \$</b>     | <b>346 696 \$</b>                    |

**ACLAM**  
**Situation financière**  
**Au 30 juin**

|                                                                 | 2025              | 2024<br>(redressé) |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|
| <b>ACTIF</b>                                                    |                   |                    |
| <b>ACTIF À COURT TERME</b>                                      |                   |                    |
| Trésorerie                                                      | 58 471 \$         | 38 547 \$          |
| Obligations, portant intérêts à des taux variant de 3 % à 3,5 % | 546 612           | 513 393            |
| Débiteurs (note 4)                                              | 66 882            | 20 086             |
| Subventions                                                     | 43 750            | 26 400             |
| Stocks                                                          | 10 715            | -                  |
| Frais payés d'avance                                            | 2 284             | 3 723              |
|                                                                 | <b>728 714</b>    | <b>602 149</b>     |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>                     | <b>8 492</b>      | <b>5 595</b>       |
|                                                                 | <b>737 206 \$</b> | <b>607 744 \$</b>  |
| <b>PASSIF</b>                                                   |                   |                    |
| <b>PASSIF À COURT TERME</b>                                     |                   |                    |
| Créditeurs (note 7)                                             | 272 959 \$        | 228 548 \$         |
| Apports reportés échéant au cours du prochain exercice (note 8) | 31 933            | 32 500             |
|                                                                 | <b>304 892</b>    | <b>261 048</b>     |
| <b>ACTIF NET</b>                                                |                   |                    |
| <b>AFFECTÉ (note 9)</b>                                         | <b>150 000</b>    | <b>50 000</b>      |
| <b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                   | <b>8 492</b>      | <b>5 595</b>       |
| <b>NON AFFECTÉ</b>                                              | <b>273 822</b>    | <b>291 101</b>     |
|                                                                 | <b>432 314</b>    | <b>346 696</b>     |
|                                                                 | <b>737 206 \$</b> | <b>607 744 \$</b>  |

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur  
  
\_\_\_\_\_, administrateur  


**ACLAM****Flux de trésorerie****Exercice terminé le 30 juin****2025****2024**

(redressé)

**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

|                                                                               |                  |            |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------|
| Excédent des produits sur les charges                                         | <b>85 618 \$</b> | 163 364 \$ |
| Élément n'affectant pas la trésorerie :                                       |                  |            |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                 | <b>1 565</b>     | 1 399      |
|                                                                               | <b>87 183</b>    | 164 763    |
| Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10) | <b>(29 578)</b>  | 74 106     |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement                       | <b>57 605</b>    | 238 869    |

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

|                                                        |                  |           |
|--------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Acquisition de placements temporaires                  | <b>(367 232)</b> | (513 393) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles              | <b>(4 462)</b>   | -         |
| Produit de cession de placements temporaires           | <b>334 013</b>   | 275 198   |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | <b>(37 681)</b>  | (238 195) |

**ACTIVITÉ DE FINANCEMENT**

|                                                   |                  |           |
|---------------------------------------------------|------------------|-----------|
| Remboursement de la dette à long terme            | -                | (40 000)  |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b> | <b>19 924</b>    | (39 326)  |
| <b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>                        | <b>38 547</b>    | 77 873    |
| <b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>                        | <b>58 471 \$</b> | 38 547 \$ |

## **1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnie du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme a pour mission de s'assurer de l'encadrement, la réalisation et la coordination de programmes de formation artistiques et d'éducation dans le domaine des arts de la scène pour les élèves du secondaire ainsi que de contribuer à l'appréciation des arts par le public.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables.

### **Comptabilisation des produits**

#### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### *Inscriptions, dons, partenaires, matériel promotionnel et d'intérêts*

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés d'inscription, de partenaires, de matériel promotionnel et d'intérêts sont constatés à titre de produits dans l'exercice auquel ils se rapportent.

#### *Apports reçus sous forme de biens et de services*

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs pour la promotion et pour les frais d'activités. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des obligations, des débiteurs et des subventions.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode de l'épuisement successif. Lorsque une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## **3. REDRESSEMENTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS**

Au cours de l'exercice, l'organisme a convenu de retraiter les états financiers à l'égard de frais d'inscriptions perçus à titre de mandataire. En conséquence, les produits et les charges à l'état des résultats de l'exercice 2024 ont été diminués de 222 027 \$.

## **4. DÉBITEURS**

|                                                      | <b>2025</b>      | <b>2024</b> |
|------------------------------------------------------|------------------|-------------|
| Comptes clients                                      | <b>62 930 \$</b> | 12 447 \$   |
| Taxes de vente et taxes sur les produits et services | <b>3 952</b>     | 7 639       |
|                                                      | <b>66 882 \$</b> | 20 086 \$   |

## **5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

|                       |                  | <b>2025</b>                 | <b>2024</b>         |
|-----------------------|------------------|-----------------------------|---------------------|
|                       | <b>Coût</b>      | <b>Amortissement cumulé</b> | <b>Valeur nette</b> |
| Matériel informatique | <b>15 303 \$</b> | <b>7 904 \$</b>             | <b>7 399 \$</b>     |
| Mobilier de bureau    | <b>1 898</b>     | <b>805</b>                  | <b>1 093</b>        |
|                       | <b>17 201 \$</b> | <b>8 709 \$</b>             | <b>8 492 \$</b>     |

## **6. EMPRUNT BANCAIRE**

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 20 000 \$, porte intérêts au taux préférentiel plus 5,5 %. L'emprunt bancaire est renouvelable annuellement.

## 7. CRÉDITEURS

|                                      | 2025              | 2024              |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Comptes fournisseurs                 | 52 558 \$         | 26 129 \$         |
| Salaires à payer                     | 66 721            | 55 134            |
| Retenues à la source                 | 12 178            | 11 160            |
| Subventions - Coordination régionale | 141 502           | 100 000           |
| Produits perçus d'avance             | -                 | 36 125            |
|                                      | <b>272 959 \$</b> | <b>228 548 \$</b> |

## 8. APPORTS REPORTÉS

L'apport reporté représente des ressources reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

|                                                              | 2025             | 2024             |
|--------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Solde au début de l'exercice                                 | 32 500 \$        | 45 000 \$        |
| Plus : montants reçus et octrois au cours de l'exercice      | 205 578          | 37 500           |
| Moins : montants constatés à titre de produits de l'exercice | (206 145)        | (50 000)         |
|                                                              | <b>31 933</b>    | <b>32 500</b>    |
| <b>Échéanciers des apports reportés</b>                      |                  |                  |
| Portion échéant à court terme                                | <b>31 933</b>    | <b>32 500</b>    |
|                                                              | <b>31 933 \$</b> | <b>32 500 \$</b> |

## 9. AFFECTATIONS INTERNES

Au 30 juin 2017, le conseil d'administration de l'organisme a affecté un montant de 50 000 \$ pour le fonds de transport et de soutien à l'accessibilité.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2025, le conseil d'administration a décidé d'affecter un montant supplémentaire de 25 000 \$ de l'actif net non affecté pour le fonds de transport et de soutien de l'accessibilité ainsi qu'un montant de 75 000 \$ pour un fonds de recherche, développement et innovation.

L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

|                      | 2025        | 2024        |
|----------------------|-------------|-------------|
| Débiteurs            | (46 796) \$ | (18 103) \$ |
| Stocks               | (10 715)    | -           |
| Subventions          | (17 350)    | 73 500      |
| Frais payés d'avance | 1 439       | (2 968)     |
| Créditeurs           | 44 411      | 34 177      |
| Apports reportés     | (567)       | (12 500)    |
|                      | (29 578) \$ | 74 106 \$   |

**11. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2025 sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

**12. ENGAGEMENTS**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail venant à échéance le 31 mai 2026 totalise 9 820 \$ et constitue les versements du prochain exercice.

**13. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 63 % (70 % en 2024) de ses produits d'un autre organisme à titre de subvention de fonctionnement. La subvention pourrait être restreinte ou annulée par l'organisme subventionnaire si l'organisme contrevenait aux normes contractuellement établies.

**14. MANDANT-MANDATAIRE**

L'organisme entretient une relation de mandant-mandataire avec des organismes de différentes régions pour l'organisation des événements "Secondaire en spectacle" et le "Rendez-vous panquébécois". À titre de mandant, l'organisme a perçu 270 895 \$ (222 027 \$ en 2024) pour les inscriptions à ces événements qui ont été redistribués aux mandataires. Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**15. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

**ACLAM****Renseignements complémentaires****Exercice terminé le 30 juin****2025****2024**

(redressé)

**ANNEXE A - FRAIS D'EXPLOITATION**

|                                                         |                     |                     |
|---------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Coordination régionale                                  | 530 004 \$          | 500 000 \$          |
| Salaires et charges sociales                            | 468 448             | 434 501             |
| <b>Frais d'activité</b>                                 |                     |                     |
| Secondaire en spectacle                                 | 168 527             | 126 311             |
| Rendez-vous panquébécois                                | 167 669             | 146 750             |
| Improvincial                                            | 85 888              | 76 308              |
| Communauté de pratique                                  | 71 881              | -                   |
| Autres                                                  | 1 292               | 1 263               |
| Études et expertise                                     | -                   | 38 816              |
| Frais de déplacements                                   | 17 036              | 10 911              |
| Frais de repas et représentation                        | 95                  | 479                 |
| Publicité et promotions                                 | 25 000              | -                   |
| Sous-traitance                                          | 27 173              | 3 915               |
| Stocks comptabilisés en charges - Matériel promotionnel | 30 059              | 33 114              |
| Amortissement - immobilisations corporelles             | 1 565               | 1 399               |
|                                                         | <b>1 594 637 \$</b> | <b>1 373 767 \$</b> |

**ANNEXE B - FRAIS D'ADMINISTRATION**

|                             |                  |                  |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Assurances                  | 1 953 \$         | 1 880 \$         |
| Frais de bureau             | 6 754            | 2 822            |
| Honoraires professionnels   | 33 318           | 13 835           |
| Loyer                       | 9 108            | 7 172            |
| Télécommunications          | 23 770           | 18 416           |
| Intérêts et frais bancaires | 923              | 338              |
|                             | <b>75 826 \$</b> | <b>44 463 \$</b> |

**ANNEXE C - SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE**

|                                              |                |                |
|----------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>PRODUITS</b>                              |                |                |
| Secrétariat à la jeunesse                    | 175 000 \$     | 175 000 \$     |
| Partenaires en service                       | 50 000         | 50 000         |
| <b>CHARGES</b>                               |                |                |
| Salaires et charges sociales                 | 165 500        | 175 000        |
| Frais de gestion                             | 9 500          | -              |
| Partenaires en service                       | 50 000         | 50 000         |
|                                              | <b>225 000</b> | <b>225 000</b> |
| <b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b> | <b>- \$</b>    | <b>- \$</b>    |

**ACLAM****Renseignements complémentaires****Exercice terminé le 30 juin****2025****2024**

(redressé)

**ANNEXE D - PROJET SPÉCIAL - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

|                                                  |                   |             |
|--------------------------------------------------|-------------------|-------------|
| <b>PRODUITS</b>                                  |                   |             |
| Ministère de la Culture et des Communications    | <b>31 145 \$</b>  | 50 000 \$   |
| <b>CHARGES</b>                                   |                   |             |
| Salaires et charges sociales                     | <b>7 167</b>      | 18 334      |
| Administration                                   | <b>4 064</b>      | 602         |
| Études et expertise                              | -                 | 38 816      |
| Frais de contingence                             | <b>2 667</b>      | 5 000       |
| Sous-traitants                                   | <b>25 629</b>     | 3 915       |
|                                                  | <b>39 527</b>     | 66 667      |
| <b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b> | <b>(8 382) \$</b> | (16 667) \$ |